



La vie de la commune

SECURISATION DU PATRIMOINE

Culminant à 45 mètres par son clocher, l'église Saint Christophe est le plus haut bâtiment communal classé aux monuments historiques. Cette construction très ancienne, après avoir subi à plusieurs reprises la foudre, n'était jusqu'alors pas protégée.



Photo : Bernard FAUQUEMBERGUE

C'est désormais chose faite, puisque le conseil municipal a voté l'installation d'un paratonnerre afin de parer à de nouvelles agressions climatiques.

Le **paratonnerre** installé est un dispositif de protection extérieure fait de deux bandes de cuivre étamé qui descendent du Coq à la terre en passant sur les toitures arrières du bâtiment pour rejoindre deux dispositifs composés de piquets et de tresses enfouis dans le sol, afin de capter l'énergie de la foudre et de la conduire directement à la terre.

L'inventeur du paratonnerre est le physicien et homme politique américain Benjamin Franklin ; il démontra la nature électrique de la foudre grâce à sa célèbre expérience du cerf-volant.

ATELIER MUNICIPAL / C.P.I

Enfin, pourrions-nous dire... Envisagés depuis de très longues années, l'atelier municipal et le Centre de Première Intervention sont désormais fonctionnels.

La partie du bâtiment Centre de Première Intervention, mise à disposition du SDIS 41 par convention est devenue officiellement opérationnelle depuis la cérémonie d'inauguration, organisée par cette entité, le 8 février dernier.



Photo : Bernard FAUQUEMBERGUE

La cérémonie s'est déroulée en présence de Maurice Leroy, Président du Conseil Général du Loir et Cher et Président du Conseil d'Administration du SDIS, du Colonel Aigueparse, du Commandant Lucidarne, de Claude Denis, Président de la CCBL et Jean-Jacques Moreau, Maire de la commune de Cour sur Loire également sur le territoire d'intervention de notre centre de secours. Bien sûr nos sapeurs-pompiers sodobriens étaient au rendez-vous entourés de l'ensemble des chefs de centre de la CCBL et des Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint Laurent Nouan. Nous les remercions pour la préparation de cette cérémonie menée par le chef de centre, Patrick Brizons. De plus, l'engagement du SDIS de doter notre centre d'un véhicule neuf a été réalisé en même temps que cette ouverture. C'est pourquoi désormais, nos pompiers vont trouver avec ces outils de travail, une motivation supplémentaire d'œuvrer dans le soutien et le secours à autrui. Nous espérons surtout et nous émettons le vœu que ce nouveau centre adapté aux activités de nos pompiers permettra d'encourager les vocations pour intégrer ce service.

Concernant la partie atelier, le plus gros est désormais terminé. Il reste uniquement la partie carrelage-faïence et peinture des pièces, que notre collectivité a souhaité garder pour nos services techniques, ceci afin de leur conserver certaines tâches lors des périodes d'intempéries.

Gageons que dès qu'ils auront trouvé leurs marques dans ces nouveaux locaux, leurs conditions de travail deviendront nettement plus agréables et seront un gage de motivation supplémentaire.



Photo : Bernard FAUQUEMBERGUE

2^{ème} PHASE GROUPE SCOLAIRE

Suite à notre problème de premier appel d'offres, largement supérieur à l'estimation de notre maître d'oeuvre (pour mémoire + 28%), le second intervenu après une modification du projet initial, a été conforme à la logique, ce qui a permis de retenir les entreprises qui interviendront pour ce projet. Actuellement, la phase préparation de chantier se termine ce qui devrait permettre le lancement des opérations de travaux très prochainement. Espérons qu'aucun soucis (ou tout au moins le minimum), ne viendra perturber ce chantier, et ce, afin de permettre aux enfants et enseignants d'intégrer le plus rapidement possible ces nouveaux locaux.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Les 23 et éventuellement 30 mars prochain vous serez appelés à voter pour procéder au renouvellement de votre conseil municipal, vous élirez en même temps vos représentants communautaires.

Nous vous rappelons les informations déjà communiquées :

- ✚ Vous votez pour une liste et non plus pour une personne,
- ✚ Vous n'avez pas le droit de rayer un ou plusieurs nom (s),
- ✚ Vous n'avez pas le droit de rajouter un ou plusieurs nom (s),
- ✚ Vous n'avez pas le droit de modifier l'ordre des candidats de la liste que vous avez souhaité soutenir,

- ✚ Vous ne devez apposer aucun signe distinctif de reconnaissance, tant sur le bulletin que sur l'enveloppe dans laquelle vous aurez inséré le dit bulletin.

ATTENTION : Désormais pour pouvoir voter (quelque soit le scrutin), vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité, en cours de validité à la date du dit scrutin.

En conclusion, pour que votre vote soit pris en considération, et après avoir présenté votre pièce d'identité et votre carte d'électeur, vous devez impérativement glisser dans l'enveloppe prévue à cet effet, le bulletin de la liste que vous avez décidé de soutenir sans procéder à quelque modification que ce soit.

INCIVILITÉS

Notre commune a été une nouvelle fois le théâtre de diverses incivilités avec la détérioration de plusieurs biens publics : toilettes sous le bureau du Syndicat d'Initiative, vitres brisées à la maison des associations, vitres brisées au mobil home du stade municipal, dégradation de diverses barrières, vols avec effraction, etc... Il est bien évident qu'à chaque fois, et après dépôt de plainte auprès des services de gendarmerie, c'est l'ensemble de la collectivité qui est pénalisé, et ce, par l'incidence financière non négligeable que ces diverses dégradations génèrent.



Photo : Bernard FAUQUEMBERGUE

Dans le même ordre d'idée, nous constatons une augmentation de dépôts sauvages de déchets, tant au bord de nos routes, qu'au niveau des pieds de nos containers-verre et papier-, où de nombreuses personnes n'ont pas « la force » physique de déposer leurs détritues dans les orifices prévus à cet effet.

Devant cette situation, nous pensons que dans les années à venir, il va être important d'envisager la mise en place de divers systèmes de répréhension, afin de limiter au maximum ces désagréments.

TRAITEMENTS / DÉSHÉBAGE



Les services départementaux de l'eau et de la biodiversité nous informent que lors de contrôles inopinés, ils constatent un non-respect de la réglementation relative aux traitements et déshébage avec des produits illicites. C'est pourquoi, avant l'arrivée des beaux jours et, que cette période d'entretien ne débute, nous vous rappelons que pour ces opérations, vous devez de respecter impérativement l'arrêté du 12 septembre 2006 et particulièrement les produits visés à l'article L. 253-1 du code rural. De même les services départementaux au 02 54 55 75 93 peuvent vous conseiller.

TRAVAUX E.R.D.F.

De nouveaux et nombreux travaux de renforcement, de remise en état et de remise en conformité sont envisagés sur divers secteurs de notre commune. De même, une nouvelle phase d'enfouissement des lignes 20 000 volts devrait débuter prochainement.

L'ensemble des secteurs concernés sont : nos hameaux des Landes, du Terreux, des Grivettes et de Laloin.

Conscients de la gêne que généreront ces diverses interventions, nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

De plus amples informations vous seront communiquées quand nous serons en possession du descriptif de ces dossiers et tout particulièrement des dates d'intervention.

FESTILLÉSIME

Samedi 15 février, la municipalité était particulièrement fière d'accueillir un spectacle produit par l'association sodobrienne « Jean et Faustin » sur la scène de la Maison des Associations.

Juliette Mantrand avec son spectacle « Il faut y croire » nous a fait partager un moment de détente plein d'amour mais aussi plein... d'humour.



Photo : Bernard FAUQUEMBERGUE

La salle était comble et Juliette a conquis son public qui n'en finissait pas de l'applaudir à la fin de la représentation. Si notre artiste locale a indiqué être très heureuse d'avoir pu jouer dans sa commune, le plaisir était partagé par l'équipe municipale mais aussi par les 140 personnes présentes ce soir-là. Espérons que ce premier spectacle, organisé avec le concours financier du Conseil Général dans le cadre de Festillésime 2014, laissera la voie ouverte à d'autres...

Nous en profitons pour faire un petit clin d'œil à la couturière qui a réalisé la magnifique robe rouge que portait Juliette puisque cette habile couturière n'est autre que Madame Katia Boué, employée municipale.

Enfin sachez que vous aurez l'occasion de revoir Juliette et d'apprécier son talent lors de la manifestation programmée le 30 août 2014 à Suèvres sur la commémoration de la Grande Guerre. Elle nous proposera 4 scénettes de la vie dans le village durant la guerre.



FESTIVAL DE MONTOIRE

Le Festival de Montoire à Suèvres...

Cette année, c'est une troupe du Vietnam que nous aurons le plaisir d'accueillir à la Maison des associations. Réservez d'ores et déjà votre soirée du 24 juillet pour ce spectacle de qualité proposé par le Festival de Montoire.

COMMEMORATION DE LA GRANDE GUERRE

Comme nous vous l'avons indiqué précédemment, le syndicat d'initiative et la municipalité vous proposeront le samedi 30 août 2014 une manifestation de commémoration de la Grande Guerre. Ce projet, coordonné par le syndicat d'initiative, rassemblera de nombreux partenaires sodobriens. Le programme est désormais finalisé. Les enseignantes et les élèves de l'école élémentaire se sont associés au projet, le centre de loisirs vous proposera un grand Jeu de l'oie reconstitué d'après les jeux de l'époque, de nombreuses associations seront présentes : l'association « Jean et Faustin » présentera 4 scénettes de la vie quotidienne dans le village, les

enfants de la gymnastique sodobrienne défilèrent dans le village, accompagnés de nos fidèles musiciens et présenteront des démonstrations, les sapeurs-pompiers proposeront une animation avec une pompe à bras, les membres du S.I. seront également partie prenante et participeront activement aux animations. Vous pourrez bien sûr voir des expositions au Moulin Rochechouard et d'admirer le magnifique taxi de la Marne qui sera présent pour l'occasion. L'après-midi se terminera autour du verre de l'amitié et de quelques gourmandises dans la cour du moulin.

LOIRE PROPRE



Comme chaque année, notre commune et nos partenaires, la Maison de la Loire de Loir et Cher, l'observatoire de Loire organisent l'opération « **Agiissons pour une Loire Propre** ».

Nous vous donnons rendez-vous à l'ancienne Drague de Suèvres le **samedi 22 mars de 8h30 à 12h30**.

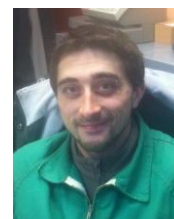
VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le vendredi 11 janvier dernier, l'équipe municipale accueillait comme chaque année les sodobriens à l'occasion des vœux de la Municipalité. Comme habituellement, c'était l'occasion de faire le point de l'année écoulée et des projets en cours dans un contexte un peu particulier cette année puisqu'il s'agissait des derniers vœux de la Municipalité actuelle. Raphaël Pilleboue a annoncé qu'il ne serait pas candidat aux élections municipales en tant que Maire. Maurice Leroy, Président du Conseil Général, représenté par Claude Denis a souhaité souligner son investissement pour sa commune en lui remettant la médaille d'or du Conseil Général.

ENQUÊTE INSEE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 13 janvier au 12 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels des personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Ils sont au cœur de la vie communale ...
Rencontre avec nos employés municipaux (suite)

Rencontre avec **Raphaël PRÊTS, adjoint technique.**
Comité de rédaction (CR) : Raphaël (R),

CR : Quand et comment es-tu rentré au sein de notre collectivité ?

R : En 2006, j'étais en formation de CAP en travaux paysagers au sein d'une entreprise Méroise et je souhaitais me lancer vers un BEP, lorsque j'ai appris que la précédente municipalité Sodobrienne était en recherche d'une personne pour pourvoir au remplacement d'un agent qui avait fait prévaloir ses droits à son départ en retraite. De ce fait, et bien qu'ayant à peine 18 ans j'ai déposé ma candidature, en espérant pouvoir acquérir diverses compétences que l'on peut trouver au sein d'une collectivité, et après un entretien j'ai été retenu pour ce poste.

J'ai été sélectionné dans le cadre d'un C.A.E. (contrat d'accompagnement à l'emploi) d'une durée de 2 ans avec possibilité d'embauche si cette période s'avérait concluante pour les deux parties. Je me devais aussi pendant ces deux années de suivre des cours de formation à l'AFPA de Blois, d'une durée d'environ 6 mois permettant de découvrir diverses connaissances de base dans les divers corps de métiers pour lesquels nous intervenons au sein de notre commune.

CR : Après huit années passées au sein de nos services quelles sont tes premières analyses ?

R : Je suis satisfait car mon travail correspond à ce que j'attendais avec une grande diversité dans nos tâches, des prises de responsabilités et d'obligations qui sont motivantes, de l'évolution dans nos façons d'aborder et de traiter nos divers chantiers, la possibilité d'avoir du matériel nous permettant d'intervenir dans de bonnes conditions.

CR : Ton contact avec la population ?

R : Étant un enfant du village, cela a été beaucoup plus facile pour moi car j'avais déjà tous mes repères sur la commune, ce qui était un point très positif. Considérant que nous sommes un « service public », mes contacts sont excellents et les administrés m'identifient parfaitement comme employé communal. Dans ce domaine pour moi nous nous devons d'être, dans la mesure du possible, à la disposition des habitants.

CR : Quel est le point qui t'aura marqué le plus au cours de ces 8 années ?

R : Incontestablement c'est le domaine de la construction qui pour moi a apporté un plus à notre commune, que ce soit le pavillonnaire du domaine privé, ou les projets communaux avec :

la station d'épuration, l'école maternelle et dernièrement l'atelier municipal jumelé avec le CPI.

CR : As-tu d'autres sujets qui t'ont marqués ?

R : En cherchant bien : Oui. En effet je suis une personne, je dirais « nature » et respectueux de cette dernière. C'est pourquoi je suis catastrophé de ce qui se passe sur notre territoire et malheureusement de plus en plus, avec des incivilités grandissantes, que ce soit par les effractions et dégradations du domaine public, alors que nous essayons de le valoriser au maximum, les dépôts sauvages de détritiques en tous les lieux de la commune, alors qu'il y a de plus en plus de possibilités pour remédier à ce fléau : passage des éboueurs, points propreté, déchetterie. Très sincèrement lorsqu'il faut intervenir pour palier à ces faits je suis très peiné de voir qu'au siècle ou nous sommes ce genre de réaction puisse encore exister.

CR : Et si c'était à refaire ?

R : Alors sans hésiter ce serait oui.

CR : Raphaël nous te remercions de ta participation et de ta collaboration.

La parole aux associations

Nouvelle association

Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle association sodobrienne « **Tricote ton village** ». Cette association travaille sur un projet original : une exposition temporaire recouvrant le mobilier urbain et des éléments du paysage avec des ouvrages colorés réalisés en tricot. Cette exposition se déroulera les 7 – 8 – 9 juin prochain et sera accompagnée de diverses animations festives.

L'association recherche des tricoteurs(euses) souhaitant participer au projet ainsi que des pelotes de laine. N'hésitez pas à prendre contact avec Sylvie Huas pour tout renseignement au 06 17 24 07 06 ou 02 54 87 81 91.

FNACA



Le comité a organisé, le 10 décembre 2013, son traditionnel repas de fin d'année à Cour-sur Loire. Bernard TÉTY a reçu le diplôme de

Porte-Drapeau des mains de Jean-Jacques Moreau, maire de Cour-sur-Loire.

Nous sommes en 2014 et le bureau continue à se réunir le premier lundi de chaque mois. Nous étions 4 ce vendredi 21 février : C. Bourgoïn, R. Bordeau, J-P. Labati et M. Martin pour suivre les travaux du Comité Départemental à Blois. De cette réunion, il faut surtout retenir l'intervention de Madame Valery-Aurus, directrice de l'ONAC.

Elle précise que l'aide différentielle, pour les veuves en difficultés, atteint 932 euros.

Enfin, le comité prépare activement le 52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette année, il y aura une cérémonie le 19 mars à Cour-sur-Loire à 10h (rassemblement au cimetière). Vous viendrez nombreux aussi à Blois (11h) et à Suèvres (18h15).

Auparavant, rendez-vous au restaurant la Providence à 13h pour notre traditionnel repas.



LA GYM EN FORME !

A ce stade de la saison, le club totalise déjà beaucoup de victoires : 8 titres et 11 podiums en individuel départemental, et 2 titres et 4 podiums en championnat par équipes. Filles et garçons du club se sont défendus à merveille face aux autres clubs du département ! Désormais les compétitions régionales et de zone centre France vont s'enchaîner ! Les 17 cadres et 9 juges du club se tiennent prêts pour réaliser une belle deuxième moitié de saison !

A cette mi saison, le club accueille encore les nouveaux adhérents et propose de nouveaux tarifs pour vous faire découvrir les disciplines qu'il propose ! Gym biberon 18 mois à 3 ans 1 cours 50 €, Baby gym 2 cours 3 à 5 ans 70 €, Gym filles 2 cours 90 €, Gym garçons 1 cours 80 €, Gym Adultes 2 à 3 cours 90 €.

Pour tous renseignements sur le club et ses activités, contactez Martine Péron (présidente) 06 67 33 00 88 et Jennifer Bonnefon (entraîneur) 06 70 38 65 61.

Manifestations et cérémonies

MARS	samedi 8 au dimanche 23 mercredi 19 samedi 22 samedi 29	Tournoi interne Tennis Club Cérémonie FNACA – Cessez le feu en ALGERIE Assemblée générale + repas Val de Loire Pologne Soirée Ass. Sportive Suèvres
AVRIL	samedi 5 dimanche 6 samedi 19 mercredi 22 au mercredi 30 lundi 28	Théâtre Bibliothèque et Culture Marché place de la Mairie, rue Pierre Pouteau Animation théâtre moulin Rochechouard S.I. Exposition / animation dragons moulin Rochechouard S.I. et B.E.C. Journée déportation
MAI	jeudi 1^{er} au samedi 3 jeudi 1er samedi 3 et dimanche 4 dimanche 4 jeudi 8	Exposition / animation dragons moulin Rochechouard S.I. et B.E.C. Challenge jeunes Foot Exposition photos VOYER moulin Rochechouard S.I. Marché place de la Mairie, rue Pierre Pouteau Challenge jeunes Foot Cérémonie commémoration Exposition photos VOYER moulin Rochechouard S.I. Exposition photos VOYER moulin Rochechouard S.I. Exposition « Promenade d'Amélie » moulin Rochechouard S.I. Exposition peintures église St Lubin S.I. Brocante Vélo Club Sodobrien Exposition « Promenade d'Amélie » moulin Rochechouard S.I. Concert à St Claude de Diray Chorale Sodobria Profession de foi et 1 ^{ère} communion Exposition SAFRAN moulin Rochechouard S.I.
	samedi 10 et dimanche 11 samedi 17 et dimanche 18 samedi 17 au dimanche 25 dimanche 18 samedi 24 et dimanche 25 samedi 24 dimanche 25 jeudi 29 au samedi 31 samedi 31	Fête du jeu Bibliothèque et Culture salle Jeu de Paume Exposition SAFRAN moulin Rochechouard S.I. Marché place de la Mairie, rue Pierre Pouteau Exposition SAFRAN moulin Rochechouard S.I. Tournoi tennis jeunes Tennis Club Peintures Maisons Paysannes de France Moulin Rochechouard S.I. Journées des moulins avec exposition Transparence Valérie BOULANGÉ S.I. Appel du Général de Gaulle - cérémonie Fête cantonale Sapeurs-Pompiers Exposition Transparence Valérie BOULANGÉ S.I. Fête des Ecoles Cochon de lait Sapeurs-Pompiers Fête du tennis Tennis Club Exposition Transparence Valérie BOULANGÉ S.I. Festival de la Gymnastique Sodobrienne
JUIN	dimanche 1er	
	samedi 7 et dimanche 8 mercredi 11 au dimanche 22 samedi 14 samedi 14 et dimanche 15 mercredi 18 samedi 21 samedi 21 et dimanche 22 vendredi 27 samedi 28	
	samedi 28 et dimanche 29 dimanche 29	

Informations pratiques

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 13h30 à 18h00

Fermé au public le mardi après-midi, mercredi matin et jeudi toute la journée

Tél : 02 54 87 80 24 - Fax : 02 54 87 80 36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie.suevres.com>

OUVERTURE DU SYNDICAT SCOLAIRE

Le lundi de 13h30 à 16h15

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Fermé au public le mardi après-midi, le mercredi et jeudi toute la journée

Tél : 02 54 87 08 72 ou 02 54 87 80 24

e-mail : sivoscoursuevres@orange.fr



RAMASSAGE DES POUBELLES

Rappel : le ramassage des poubelles vertes ou jaunes n'est plus assuré les jours fériés. Le ramassage est reporté à la semaine suivante

pour les poubelles vertes et à la quinzaine suivante pour les poubelles jaunes, sauf contre ordre du SIEOM.

Pour information, les poubelles jaunes seront collectées les :

- | | |
|------------------|---------------|
| - Jeudi 20 mars | Jeudi 15 mai |
| - Jeudi 03 avril | Jeudi 12 juin |
| - Jeudi 17 avril | Jeudi 26 juin |

MAIS... NE LAISSONS PAS NOS POUBELLES NOUS GÂCHER LA VUE...

Le printemps arrive à grands pas et la saison touristique aussi... Chacun peut contribuer à l'embellissement de notre village. Il suffit parfois de peu de choses... Pensez simplement à rentrer vos poubelles après chaque ramassage et à les enlever, quand cela est possible, de la vue de chacun. Suèvres a la chance de posséder de

nombreux petits coins magnifiques (moulins, lavoirs, cours d'eaux...), ils seront d'autant plus appréciés par les touristes, et par chacun de nous, sans la vue de nos containers à ordures ménagères sur le bord de la route.

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Le samedi de 8h00 à 12h00 et le lundi de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés.

RAPPEL : un Habit Box (conteneurs pour déposer des textiles) se trouve sur le site de la déchetterie.

Que doit-on y mettre ?

Vêtements propres, neufs ou usagés, linge de maison, chaussures par paire, maroquinerie et jouets.

Mettre des petits sacs (20 litres maximum) fermés par un lien ou un nœud.

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 14h00 à 17h00

Fermé le jeudi toute la journée

Tél : 02 54 20 95 86

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Nouvelle durée de vie pour les cartes d'identité



Au 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité pour les personnes majeures passe de 10 à 15 ans, selon un décret du ministère de l'Intérieur du 18 décembre, publié le 20 décembre au Journal officiel.

Cet allongement de la durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 et à celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31

décembre 2013 à des personnes majeures. Dans ce dernier cas, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique et ne nécessite aucune démarche. Il n'est donc pas nécessaire de se rendre en mairie, dans les antennes de la préfecture de police de Paris ou dans les consulats pour prolonger la validité de 10 à 15 ans.

Les personnes mineures ne sont pas concernées, leur carte nationale d'identité restant valable pour une durée de 10 ans.

NOUVELLE PERMANENCE C.A.F.

Vous habitez le Loir et Cher, afin d'aller au plus près de ses allocataires, la Caisse d'Allocations Familiales du Loir et Cher propose un nouveau lieu de permanence le mercredi de 9h00 à 12h00 à Beaugency – Espace Agora – 59 avenue de Vendôme - Fermeture pendant les vacances scolaires -.

Communauté de Communes Beauce Ligérienne (C.C.B.L.)

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Les inscriptions à l'accueil de loisirs sans hébergement de Suèvres pour les prochaines vacances se dérouleront 35 rue Lucien Mignat les :

Pour les vacances de Pâques :

Mardi 25 mars, de 16h30 à 19h,

Mercredi 26 mars, de 7h15 à 19h.

Pour les vacances d'été :

A partir du 17 mai, renseignements au 02 54 87 80 68. ALSH fermé en août.

Pour les inscriptions à l'accueil de loisirs de Mer, renseignements au 02 54 33 38 42. L'accueil de loisirs de Mer fonctionnera durant les vacances de Pâques, en juillet et en août.

POINT ACCUEIL JEUNES

Vacances scolaires :

A chaque période de vacances scolaires, le PAJ organise des activités culturelles manuelles, sportives, ludiques, ... selon un programme diffusé à l'avance. Ces activités sont accessibles à tous les jeunes inscrits au PAJ pour l'année scolaire en cours, sous réserve d'une inscription préalable pour chaque activité.

Pour les vacances de Pâques, inscriptions au Pôle jeunesse – 26 rue du Sergent Bernard à Mer - les : Samedi 12 avril, de 10h à 13h

Du lundi 14 au vendredi 18 avril de 16h à 19h.

Camps d'été :

Pour les vacances d'été, le PAJ organise également des camps pour les jeunes de 11 à 13 ans et de 14 à 17 ans. Les inscriptions débuteront le samedi 17 mai.

Renseignements au 02 54 33 38 40.

RAM

L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles accueille les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde le vendredi matin à Suèvres pour des matinées d'éveil. Le RAM est un lieu qui facilite la vie des familles et des assistantes maternelles pour tout ce qui concerne les modes de garde existants, le contrat de travail, la rémunération...

Contact : 02 54 33 38 44

Mairie de Suèvres – 41500 SUEVRES

Directeur de publication : Raphaël Pilleboue

Comité de rédaction : G. Ferreira – A. Gouache – N. Herviou

J-R. Houdin - O. Laroche - J-M. Leroux – C. Martin - R. Pilleboue

Impression : IDEM 41